

infos asea

association pour la sauvegarde de l'enfant et de l'adolescent à l'adulte

Les commissions associatives

En ce début d'année, les administrateurs souhaitent à chacun d'entre vous, que cette nouvelle année 2021 nous apportera une stabilisation après une année 2020 si particulière et si compliquée dans nos vies professionnelles et personnelles.

Nous témoignons de toute notre gratitude aux professionnels d'avoir poursuivi les missions auprès des enfants, adolescents et adultes dont nous avons la charge ainsi qu'auprès de leurs familles, malgré un contexte sanitaire extrêmement délicat.

Le Conseil d'Administration, réuni en séminaire début octobre 2020, a mis en place 7 commissions associatives thématiques : Projet Associatif, Innovation et Développement, Management et Évolution des métiers, Patrimoine, Finances, Systèmes d'Information et Communication externe et interne, de façon à ce que les administrateurs puissent investir des thèmes plus spécifiquement et les approfondir. Chaque administrateur référent informera avec régularité les autres membres du Conseil d'Administration des avancées des travaux et réflexions.

Avec cette nouvelle organisation associative, les administrateurs renforcent leur investissement au service de l'Association. Investissement déjà existant et apprécié dans leurs fonctions d'Administrateurs Référents auprès des Pôles.

Le démarrage à la mi-janvier, de 5 commissions sur 7, à vocation transversale, a permis de recueillir les souhaits et les objectifs que chaque commission se fixe. Le travail se poursuit.

Les adhérents et salariés vont être sollicités au début du 2ème trimestre 2021 pour participer aux travaux de ces 7 nouvelles commissions associatives.

Nous souhaitons qu'ils y partagent leurs expériences et leur enthousiasme. Notre Association créée il y a 75 ans a toujours su montrer son dynamisme et c'est grâce à la contribution de chacun.

Merci à tous

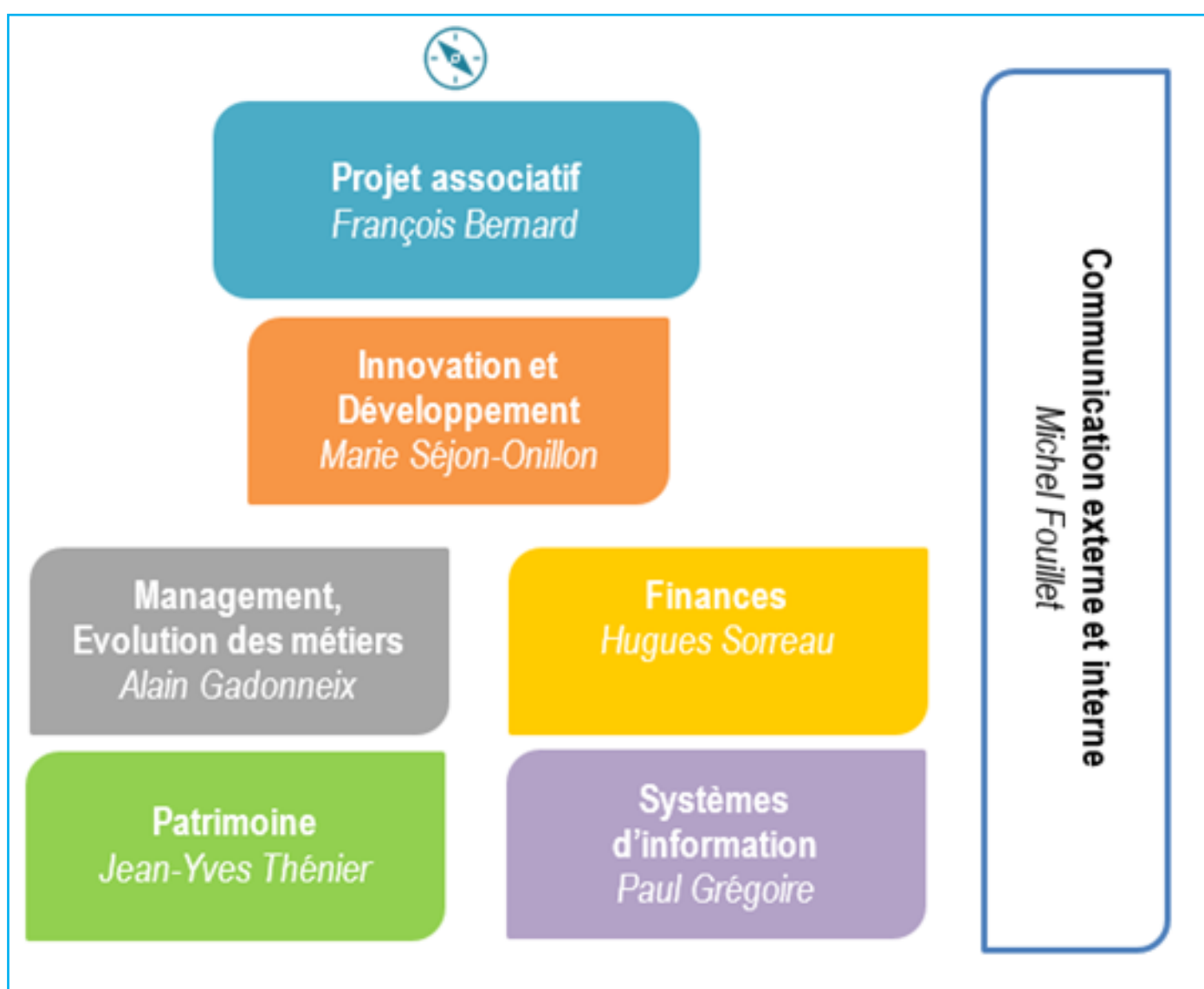
Les administrateurs

La commission « pilier » ou « boussole » est celle du **Projet Associatif**.

Les commissions **Patrimoine**, **Systèmes d'Information**, **Finances** portent sur des sujets concrets qui vont nourrir le Projet Associatif. La thématique du **Management et l'Évolution des métiers** va englober ce que l'on nomme communément les « Ressources Humaines. »

La Commission **Innovation et Développement** est intimement liée à celle du Projet Associatif, elle se porte plus loin dans le temps en terme de prospective.

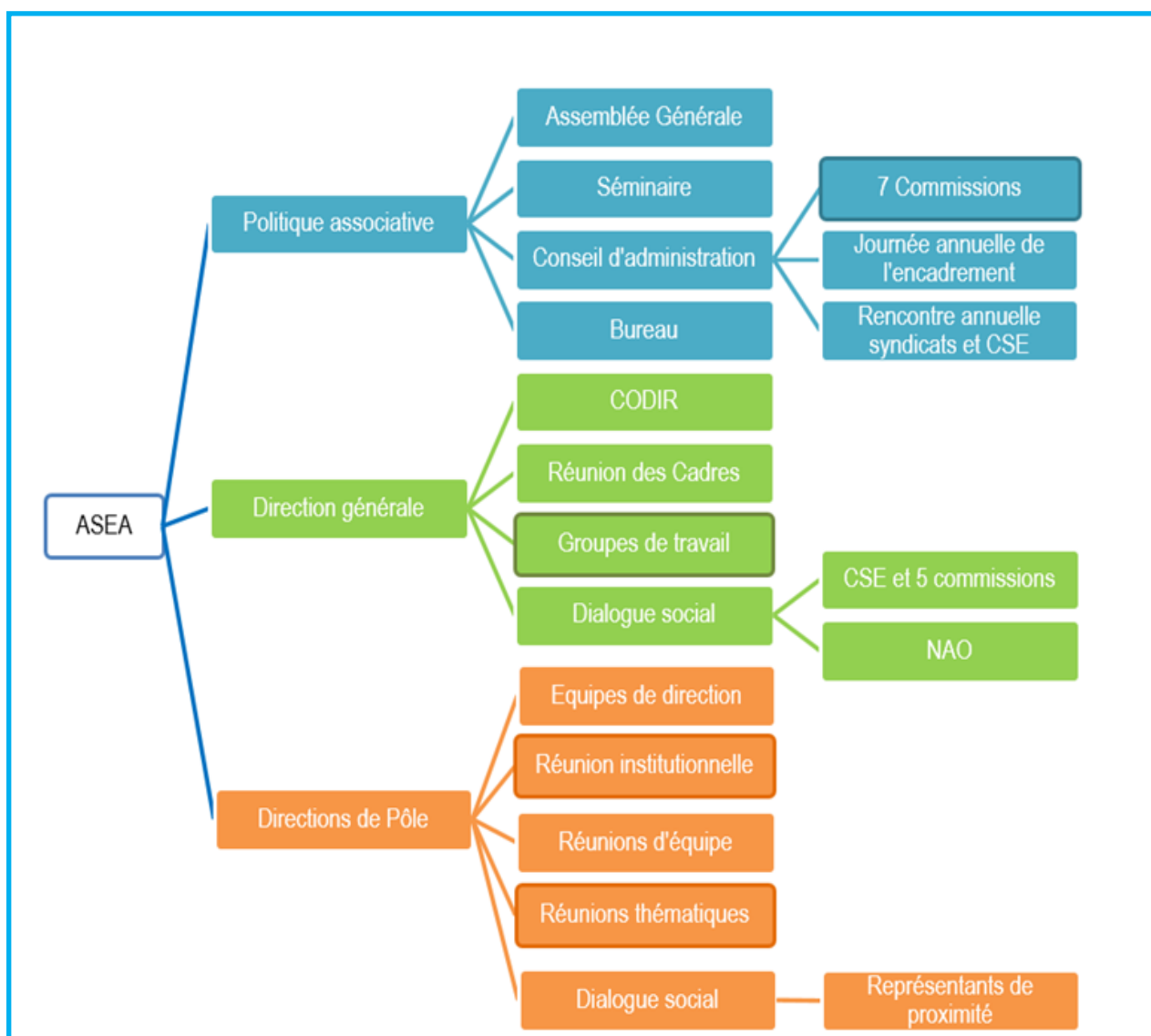
La **Communication** -externe et interne- est transverse à tout ce qui se réfléchit.





La réflexion a été élargie au schéma des réunions de l'association.

Pour mettre en œuvre ce petit schéma inscrit dans le Projet Associatif de 2016 - 2020 et qui indique bien la circulation des idées sur les 3 niveaux que constitue la politique associative, la direction et la stratégie et la conduite de projets, il faut s'assurer dans l'organisation que des modalités de travail sont prévues pour que ces niveaux travaillent chacun à leur niveau d'une part, mais également que chacun des niveaux prévoit des temps que peuvent rejoindre les autres.



Ce schéma permet de faire apparaître, au-delà des instances déjà connues :

- Le séminaire annuel des administrateurs
- Les **7 commissions** développées par le Conseil d'Administration et qui s'ouvrent aux adhérents, cadres, salariés, ces commissions sont consultatives, les décisions relèvent toujours du Conseil d'Administration
- Une journée annuelle de l'encadrement à l'initiative du Conseil d'Administration pour travailler ensemble
- Une réunion annuelle avec les syndicats et une réunion annuelle avec le CSE, également à l'initiative du Conseil d'Administration ; cela constitue une ouverture
- Les **groupes de travail** associatifs pilotés par la Direction Générale, qui sont ouverts aux adhérents et aux salariés
- Les **réunions institutionnelles** et les **réunions thématiques** peuvent associer les administrateurs référents et la Directrice Générale